

jour'd'hui, la proportion est moindre, et bon nombre de nos jeunes religieux sortent de nos alumnats.

— Vous avez donc des maisons, où vous initiez de bonne heure à la vie franciscaine les enfants susceptibles de devenir plus tard des Frères-Mineurs ?

— Mais oui. Les écoles monacales datent, d'ailleurs, de fort loin et l'Ordre de Saint Benoît leur doit dans le passé bon nombre de religieux, célèbres par leur savoir et par leur sainteté.

— Sans doute ! Mais les "écoles monacales" du xx^e siècle n'abritent plus les fils de grandes familles. Les collèges ne manquent pas... et vos alumnats doivent se remplir au petit bonheur.

— Je ne crois pas que le "petit bonheur" ait grand rôle en ceci. Nous recevons les adolescents, déjà décidés au préalable à s'engager dans la vie franciscaine. Nous exigeons, en d'autres termes, des marques de vocation.

— A ce compte-là, j'estime qu'il doit vous être difficile de remplir vos "écoles".

— Hélas !... Une vocation, pour éclore dans l'âme de l'enfant, a d'ordinaire besoin d'un milieu favorable. Il lui faut un foyer imprégné d'une atmosphère surnaturelle. Et cela devient de plus en plus rare !

— Mais vous avez le Tiers-Ordre ! Ne semble-t-il pas que les familles de Tertiaires, les Luchésius et les Bona Dona des temps nouveaux, soient tout désignés pour donner aux cloîtres franciscains des enfants qui auront comme sucé à la mamelle l'admiration et l'amour de Saint François !

— Oui, à la condition que les "Luchésius et les Bona Dona des temps nouveaux" aient sur le premier ménage de Tertiaires l'avantage de la bénédiction d'Abraham !

— Vous parlez d'or, mon Père. Mais cette bénédiction ne doit pas manquer aux Tertiaires Canadiens et ils ne peuvent se désintéresser du recrutement du Premier Ordre. La vie du Troisième en dépend. Qui donc infuserait à nos Fraternités l'esprit du fondateur ? Si le Tiers-Ordre doit au xx^e siècle se faire l'instrument, signalé par les